



HAL
open science

Quelles sont les répercussions des contraintes économiques ?

- [.]revue Forestière Française, Rédaction

► **To cite this version:**

- [.]revue Forestière Française, Rédaction. Quelles sont les répercussions des contraintes économiques ?. 1970, pp.287-290. 10.4267/2042/20430 . hal-03534899

HAL Id: hal-03534899

<https://hal.science/hal-03534899>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nous faisons partie, avec M. GRISON, du groupe de travail qui s'occupe précisément de recherches à entreprendre sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes ; les écosystèmes forestiers n'ont pas été oubliés, on peut même dire qu'ils ont une place très importante ; les participants à ce groupe de travail ont fait la remarque que les forestiers depuis des décennies avaient accumulé des données très pratiques sur le volume et la production des forêts. Ces données n'ont pas été prises dans le but de comprendre le fonctionnement des écosystèmes, mais elles peuvent apporter un élément intéressant pour l'évaluation de cette productivité primaire qui est une des bases de la connaissance du fonctionnement des écosystèmes. Des efforts doivent être faits pour utiliser ces données, pour essayer d'établir des relations entre cette productivité pratique, économique des forêts et la productivité biologique.

M. GRISON

(Directeur de recherches I.N.R.A. Station de recherches de lutte biologique et biocoenotique. Versailles)

M. BOUVAREL a répondu sur l'intérêt de l'étude d'ensemble des écosystèmes et particulièrement des écosystèmes forestiers ; je voudrais souligner le point à partir duquel M. GUIL-LARD nous a transmis ses remarques de portée générale. Comment se fait-il que des études aussi larges à entreprendre dans les écosystèmes forestiers, aussi importantes du point de vue de leurs conséquences que dans le domaine de l'aménagement du territoire, aient eu comme point de départ la lutte biologique ? Comme l'a dit M. BILIOTTI ce matin, la lutte biologique ne représente qu'une toute petite fraction de l'ensemble des problèmes d'écologie à aborder dans l'étude d'un écosystème. Seulement il se trouve que pour s'occuper de lutte biologique, nous avons été dans l'obligation, souvent d'une manière empirique, d'étudier les liaisons entre un certain nombre d'éléments qui se trouvent dans l'ensemble représenté par l'écosystème. Je suis d'accord avec vous pour ne pas accorder à la lutte biologique la prééminence dans ce genre d'études, mais nous devons reconnaître tout de même que c'est une approche tactique excellente et nous en remercions la D.G.R.S.T.

M. BOVEY

(Directeur de l'Institut d'Entomologie de l'Ecole Polytechnique Fédérale. Suisse)

A la suite de mon exposé, M. BOUVAREL, vous avez fait allusion à une évolution possible de la foresterie française et à la création de boisements de production, donc de boisements qui tendent vers la monoculture. Si cette évolution s'accélère, ne craignez-vous pas que cela représente de graves dangers pour l'évolution des pullulations d'insectes ; et ne craignez-vous pas de répéter l'expérience qui s'est faite en Allemagne au début du XIX^e siècle et qui a contribué à rendre les peuplements allemands si sensibles à de nombreux ravageurs ?

Quelles sont les répercussions des contraintes économiques ?

M. BOUVAREL

Une partie au moins de la réponse à cette question a été donnée tout à l'heure par M. le Directeur des Forêts lui-même. L'évolution de la foresterie française vers des plantations artificielles monospécifiques est inscrite dans les faits : la plupart des reboisements qui sont faits depuis 20 ans par le Fonds Forestier National, sont des reboisements de ce type, et cette évolution est commandée par les contraintes économiques qui sont très fortes.

J'ai l'impression qu'en Europe de l'Ouest, ou bien nous ferons des forêts qui seront suffisamment standardisées, qui seront d'exploitation facile, qui donneront un produit très homogène, ou bien nous nous contenterons de faire des forêts-jardins. Si nous voulons rester compétitifs sur le marché du bois, c'est vraiment vers le premier type de plantation à haute productivité que nous devons nous orienter.

Bien sûr le risque de gradation d'insectes est augmenté, mais je crois qu'à la fin de ce colloque nous sommes quand même un peu plus avancés que ne l'étaient nos collègues allemands au moment où ils ont entrepris cette transformation de leurs forêts et notamment la constitution des pessières pures sur des surfaces étendues. Nous sommes alertés sur ce risque et nous revenons à cette réflexion : les entomologistes et les pathologistes doivent ap-

porter leur contribution à l'aménagiste pour les avertir du risque, leur indiquer les précautions qu'il faut prendre et le coût de ces précautions, coût qui doit être inclus dans l'ensemble du projet économique.

M. VELAY

La question posée par M. le Professeur BOVEY est extrêmement importante et elle est souvent même posée aux pouvoirs publics par ceux que l'on peut appeler d'une façon générale les « défenseurs de la nature ». Quelquefois même, elle est posée sous forme de procès et, très récemment encore, on a entendu, dans une assemblée éminente, faire globalement le procès de l'enrésinement. On a reproché à l'Administration de faire courir aux équilibres naturels des risques extrêmement graves, dépassant même la question des insectes et des risques de parasites nouveaux, et on est allé jusqu'à parler de dégradation des sols et de perturbations graves du milieu naturel.

On peut répondre à cela de différentes façons :

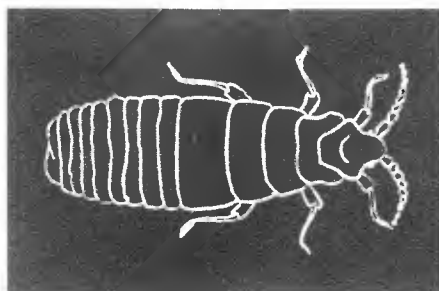
— D'abord, jusqu'à plus ample informé, on n'a pas établi de façon précise, en France, la preuve des risques graves auxquels nous exposerions ces travaux d'enrésinement menés depuis une vingtaine d'années. Donc, la preuve de la nocivité de cette transformation de la forêt française n'a pas encore été apportée de façon convaincante, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de risques ; encore faut-il les établir clairement ;

— La deuxième façon de répondre est celle qu'indique M. BOUVAREL, à savoir que nous n'avons pas le choix. Ou bien nous conservons la forêt dans l'état où elle se trouve et, à cause du processus économique que nous constatons, elle va vers la dégradation ; beaucoup d'entre elles, n'étant plus rentables, seront progressivement abandonnées. Il ne faut pas croire que cette évolution soit une évolution favorable. Il ne faut pas croire que l'aboutissement en soit meilleur a priori pour les équilibres naturels ; en tous cas ce n'est pas ce que nous constatons dans beaucoup de forêts françaises abandonnées à leur propre évolution.

Mais, si on veut faire une autre forêt, une forêt qui puisse être gérée, entretenue, exploitée, une forêt vivante, nous le pouvons à condition de pouvoir investir, et d'être soutenu par une justification économique. Or il se trouve que là nous sommes entièrement contraints par les besoins des acheteurs de bois.

On pourrait imaginer de créer des forêts répondant à d'autres critères : par exemple, création de forêts destinées au public. Là, on est beaucoup plus à l'aise pour faire des choix d'essences, pour résister à la monoculture, c'est-à-dire pour faire appel à une gamme d'essences qui présenterait a priori moins de risques du point de vue des équilibres naturels. Mais, d'une part, ceci ne peut être envisagé que sur de très petites surfaces et, d'autre part, un telle action repose entièrement sur un financement de caractère public ou para-public. Mais les forestiers de tous les pays savent bien que, dans cette voie, il n'y a pas des moyens illimités. C'est donc la forêt qui se rentabilise, la forêt à but économique qui reste tout de même la grande solution à notre disposition.

MATSUCOCCUS
FEYTAUDI
(femelle)

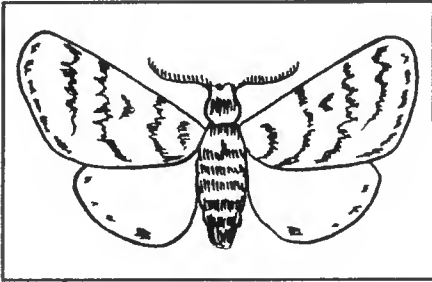


Mais, comme l'a dit M. BOUVAREL, si les risques sont multiples, nous sommes tous sur nos gardes. D'autre part, nos connaissances depuis le début du XIX^e siècle ont progressé dans des domaines extrêmement divers : progrès de nos connaissances sur les espèces, sur les races, en génétique, en pathologie forestière, en entomologie, et aussi dans le domaine des techniques sylvicoles.

M. BOUVAREL a fort justement fait remarquer que ces techniques sylvicoles pouvaient être quelquefois nuisibles mais qu'elles étaient également dans certains cas extrêmement favorables. Et l'exemple de Monjauze sur les effets du sous-solage prouvent que la diversification des

techniques sylvicoles, au cours de ces 20 dernières années, est un facteur qui nous permet dans certains cas de provoquer des processus améliorants, et pas tellement d'apporter des perturbations.

J'ai assisté personnellement, depuis que je m'occupe de reboisement, à une évolution considérable des esprits. Le temps n'est pas si éloigné où le Comité consultatif du reboisement, par exemple, était avant tout préoccupé, lorsqu'on introduisait des essences résineuses, de maintenir l'équilibre préalable ; et on touchait le moins possible aux espèces préexistantes, on intervenait timidement, on essayait de faire des mélanges extrêmement prudents. Et puis, nous avons constaté, par la suite, que nous pouvions intervenir beaucoup plus brutalement et que les conséquences n'étaient pas à priori mauvaises.



LA PROCESSIONNAIRE
DU PIN
(papillon mâle)

Cela ne veut pas dire que nous n'aurons pas de surprises et il faudra bien entendu surveiller ce phénomène ; cela ne veut pas dire non plus que nous sommes condamnés d'avance. Je me réfère là à une observation qui avait été faite aux environs de 1956 par M. GUINIER, à qui on ne peut certainement pas reprocher d'avoir été un biologiste imprudent dans toute sa carrière et dans tout son enseignement, et qui, en présence des méthodes extrêmement nouvelles à l'époque qui consistaient à brutaliser le sol par des sous-solages profonds dans la région du Massif Central, avait conclu avec beaucoup de conviction qu'il n'était pas du tout interdit aux forestiers de brutaliser la nature lorsque c'était nécessaire et qu'ils pouvaient par ce moyen obtenir des résultats bien améliorés et pas seulement sur le plan cultural.

C'est ce qu'il faut essayer de réaliser et ce n'est pas toujours facile : les dangers existent. Mais je crois qu'il faut partir de l'idée qu'on peut très bien concilier les deux préoccupations. C'est justement l'art du sylviculteur, se basant sur les travaux de recherche permanente, de faire des interventions en surveillant, sinon le maintien des équilibres naturels, qui, comme l'a dit M. BOUVAREL, ne sont pas toujours si naturels que cela, du moins l'épanouissement d'un nouvel équilibre. L'exemple du Douglas prouve qu'on peut parfaitement arriver à un nouvel équilibre aussi avantageux que les précédents.

Je dirais volontiers que le procès qu'on fait de temps en temps, que n'a pas fait M. le Professeur BOVEY bien entendu, mais qu'on nous a fait encore très récemment, doit être alimenté par des faits précis ; et jusqu'à plus ample informé, nous sommes contraints d'aller en avant et nous le faisons avec toutes les précautions possibles.

M. CARLE

(Ingénieur agronome. Chargé de recherches I.N.R.A. Avignon)

L'évaluation en termes monétaires de la nuisance des ravageurs, sous tous ses aspects (perte d'accroissement, dégradation du bois, risque de disparition ou de non-régénération des peuplements, troubles dans les fonctions de récréation, de protection...) paraît prioritaire, en commençant par l'étude de cas pilotes là où des tables de production calculées permettent de partir sur des bases solides. L'évaluation du coût de la lutte par rapport à son efficacité viendrait dans un deuxième temps, car la lutte biologique ne constitue qu'un aspect des interventions possibles, allant jusqu'à un choix différent des écosystèmes. Un tel approfondissement, à réaliser par étapes, ne s'oppose en rien à l'utilisation immédiate des moyens de lutte déjà au point (*Bacillus thuringiensis* pour la chenille Processionnaire du pin) dans les cas particuliers où les ravages dépassent à l'évidence le coût d'intervention. Mais il ne paraît pas sain d'engager une étude du marché des produits de lutte biologique sans un minimum d'études économiques sur les nuisances.

Définir le ravageur économique comme celui dont la nuisance est supérieure au coût de la lutte est peut-être valable en agriculture, mais insuffisant en forêt, compte tenu de la moindre artificialisation du milieu et de la durée du cycle de production.

M. CASTAING

(Ingénieur en chef du G.R.E.F. Chef du S.R.A.F. région Aquitaine)

Sur le plan économique la forêt landaise a été une réussite, mais je crois que nous sommes en train de recommencer une expérience nouvelle avec ce qui va reconstituer, je ne sais pas dans quelle mesure, la forêt que nous avons connue autrefois. Nous repartons sur des bases nouvelles avec des graines sélectionnées génétiquement, mais aussi avec des techniques nouvelles de fertilisation des sols. Ces conditions sont très différentes de celles du milieu du siècle dernier. Et nous nous posons la question de savoir quel sera l'équilibre de cette forêt qui, apparemment, paraît être la reproduction de la forêt précédente, mais qui, en fait, ne l'est pas du tout à cause des apports systématiques d'acide phosphorique ; ce qui, avec les graines sélectionnées, concourt à augmenter la production. Il faudra être très vigilant, du fait que nous sommes sur des bases absolument nouvelles.

M. BOUVAREL

La forêt landaise est une forêt artificielle, c'est même, je crois, la plus grande forêt artificielle du monde. Evidemment, depuis 150 ans, cette forêt a connu bien des avatars mais on est arrivé à les surmonter à peu près tous, et si l'on fait le bilan, il est singulièrement positif. Je crois que l'entreprise qui a consisté à imposer sur près d'un million d'hectares un écosystème nouveau à un écosystème préexistant se solde par un apport considérable à l'économie, et si on avait laissé les choses en l'état, je crois que l'on aurait abouti à une situation extrêmement dommageable.

De l'utilité des travaux interdisciplinaires...

M. CASTAING

Depuis une dizaine d'années la recherche forestière a procédé à de très importants travaux sur la sélection génétique du Pin maritime des Landes et sur la fertilisation des sols forestiers.

L'objectif essentiel de ces travaux a été et demeure l'amélioration de la potentialité de production ligneuse.

Croyez-vous, considérant le niveau de sélection auquel on est parvenu actuellement, qu'il soit possible de disposer d'une variabilité génétique suffisante pour esimer qu'il n'existe aucun risque d'affaiblissement dans la résistance aux maladies, aux insectes, au froid, etc., dans les futurs peuplements issus de cette sélection ?

N'estimez-vous pas que la future forêt landaise, constituée de pins sélectionnés dans un but bien défini et installée sur des sols systématiquement fertilisés, sera profondément différente de la précédente et qu'il importera de suivre son évolution avec beaucoup de vigilance ?

M. VELAY

On risque de se trouver demain devant de nouveaux problèmes. Mais je rappelle que, si ces procédés ont été introduits (la fertilisation par exemple) c'est pour maintenir ce massif économiquement intéressant. Il doit toutefois encore s'adapter et augmenter sa rentabilité qui était trop marginale, et si nous voulons sauvegarder l'ensemble du massif, nous sommes obligés d'en passer par là. Le plus ridicule, ce serait d'abandonner la partie par crainte de déséquilibres nouveaux.

Il n'y a pas non plus de raison de penser que la fertilisation dans le massif landais va être une cause aggravante, car, dans les Maures, c'est une technique qui n'est pas intervenue.

M. SCHVESTER

(Directeur de la Station de Recherches forestières. Avignon)

Il n'y a pas seulement la fertilisation mais également l'utilisation de variétés sélectionnées.

M. VELAY

Bien sûr, mais il n'est pas non plus évident que ces variétés sélectionnées soient plus menacées.

M. SCHVESTER

Nous devons y faire attention.

M. VELAY

C'est là une optique tout à fait saine.